



RAPPORT D'ACTIVITE 2024

INSTITUT DE FORMATION
EN MASSO-KINESITHERAPIE
POUR DEFICIENTS VISUELS

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP	5
PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	7
AGREMENT	7
PRESENTATION DES LOCAUX.....	7
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS.....	8
LES PUBLICS ACCOMPAGNES	9
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES	9
EVOLUTION DE LA POPULATION	11
L'ACTIVITE	13
DONNEES CHIFFREES DES USAGERS.....	13
DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS	14
LES ACTIVITES RECURRENTES	20
LES PROJETS DE L'ANNEE	20
TRAVAILLER EN PARTENARIAT	22
TRAVAIL AVEC LES ETUDIANTS.....	22
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS	22
L'ORGANISATION DU SERVICE	25
LE PROJET DE SERVICE.....	25
LES OUTILS DE LA LOI 2002-2	25
L'ORGANISATION INTERNE.....	25
LA DEMARCHE QUALITE	26
LES EVENEMENTS INDESIRABLES	27
SUIVI DES FICHES ACTION CPOM	27
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS	27



RESSOURCES HUMAINES 28

ORGANIGRAMME28

MOBILITES, RECRUTEMENTS.....28

AJUSTEMENTS DE POSTES.....29

ACTIONS DE FORMATION.....29

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025..... 30

CONCLUSION..... 31

LISTE DES REDACTEURS 32

SERVICE PEDAGOGIQUE32

SERVICE ACCOMPAGNEMENT32

SERVICES ADMINISTRATIF ET GENERAUX32

ANNEXES.....ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.



INTRODUCTION

Comme chaque année, le rapport d'activité de l'IFMKDV donne à voir et trace l'activité de l'établissement et la dynamique qui est la sienne.

L'année 2024 a notamment été marquée à l'IFMKDV par le déménagement de l'institut du site Rockefeller au site Laennec en juillet 2024 et la finalisation de la réécriture du projet d'établissement. Ces deux actions ont fortement mobilisé l'ensemble des professionnels de l'établissement.

L'intégration de nouveaux locaux entièrement rénovés sur le site Laennec la Buire en juillet a été l'aboutissement de plusieurs années de travail avec les services de l'Université pour offrir aux étudiants et aux professionnels un cadre d'apprentissage et de travail adapté aux besoins de chacun. Quatre salles de classe et deux salles de pratique vont permettre aux intervenants d'enseigner dans des conditions très favorables.

La création « d'un pôle réadaptation » sur le site Laennec, voulu par l'Université, va permettre de réunir sur un seul et même lieu les professionnels de l'IFMKDV et de l'ISTR (institut des sciences et techniques de réadaptation) et on l'espère améliorer encore la collaboration déjà riche entre les deux structures. Les étudiants de l'IFMKDV et de droit commun seront aussi réunis sur un même site à taille plus humaine ce qui ne manquera pas de favoriser les échanges et la compréhension mutuelle et ainsi faire avancer l'Université inclusive.

Afin de finaliser la réécriture du projet d'établissement débutée en 2023, cinq groupes de travail se sont réunis au cours du 1^{er} semestre 2024. Ce fut l'occasion d'échanges riches et constructifs sur les objectifs d'accompagnement de l'IFMKDV. Professionnels, partenaires et étudiants ont pu élaborer sur les différentes thématiques retenues :

- La raison d'être de l'IFMKDV,
- L'accompagnement,
- Droits, participation, autodétermination,
- Dynamique de travail en équipe(s),
- Partenariat et réseau(x)

En 2024, l'association ADPEP 69/ML a aussi fêté son centenaire. L'IFMKDV s'est associé aux différentes festivités en organisant une conférence sur l'Université inclusive en juin 2024. Cette première édition a été l'occasion de faire un état des lieux en associant le regard d'une professeure des universités et d'étudiants en situation de handicap.

L'activité 2024 a aussi été riche de projets et de réalisations notamment avec une délégation d'étudiants et de professionnels partie soutenir les deux étudiants de l'IFMKDV sélectionnés aux jeux paralympiques de Paris 2024. Tous ont ensuite pu admirer les médailles récoltées lors de cet événement et fêter les champions !

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs évènements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

AGREMENT

L'IFMKDV est un établissement de réadaptation professionnelle pour adultes déficients visuels. Les établissements et services de réadaptations professionnelles « accompagnent les travailleurs quel que soit leur statut et profession, ou les personnes en recherche d'emploi, à partir de l'âge de seize ans et quel que soit leur handicap, et reconnus handicapés ou en cours de reconnaissance de la qualité travailleur handicapé ou en risque d'inaptitude à leur poste ou leurs fonctions et qui ont besoin d'accompagnement médico-psycho-social et professionnel dont l'accès ou le retour à l'emploi nécessite une formation et un accompagnement médico-psycho-social et professionnel adaptés à leur situation de handicap »¹

En 2024, l'ARS AURA a modifié l'agrément de l'IFMKDV en répartissant les places comme suit :

- Internat 25 places. Il s'agit des étudiants hébergés sous la convention CROUS/IFMKDV ou bénéficiant de l'aide au logement de l'établissement ;
- Accueil de jour 40 places, autres étudiants en logements autonomes.

L'agrément est fixé par l'Agence Régionale de Santé et reste à 65 places.

PRESENTATION DES LOCAUX

En juillet 2024, l'IFMKDV a intégré de nouveaux locaux sur le site Laennec la Buire. Ils ont été entièrement rénovés par l'Université Claude Bernard Lyon 1 dans le cadre de la création d'un pôle de réadaptation. Une convention d'occupation précaire a été signée avec l'Université pour une durée de 5 ans. La visite de conformité de l'ARS s'est déroulée le 18 juillet 2024.

Les nouveaux locaux ont une surface totale de 614 m² et se compose comme suit :

- 4 salles de classes avec une capacité de 15 à 20 personnes ;
- 2 salles de pratiques ;
- 2 vestiaires avec douches ;
- 2 espaces casiers ;
- 2 espaces de stockage du matériel pédagogique ;
- 9 bureaux ;
- 1 salle informatique / médiathèque
- Une salle de réunion/archives ;
- Une salle de réunion partagée avec l'ISTR ;
- Un espace serveur ;
- Un espace de stockage entretien ;
- Des sanitaires réservés aux professionnels

¹ Décret n°2020-1216 du 2 octobre 2020 relatif aux missions et aux conditions d'organisation et de fonctionnement des établissements et services de pré orientation et de réadaptation professionnelle pour les personnes handicapées

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

Le projet d'établissement a été retravaillé sur l'année 2024 pour être finalisé début 2025.

Il sera soumis au Conseil de la vie sociale et étudiante, au conseil d'administration des PEP 69/ML et ensuite adressé à l'ARS.

Les orientations de ce nouveau projet d'établissement sont les suivants :

LES OBJECTIFS 2024-2029

- Positionnement stratégique
- Parcours et besoins des étudiants
- Formation et accompagnement pédagogique
- Accompagnement médico-psycho-social
- Droits, autodétermination et participation
- Organisation et travail en équipe
- Environnement et partenariats

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

REPARTITION PAR AGE

L'IFMKDV accueille 62 étudiants dont 40.3 % de femmes et 59.7 % d'hommes (contre 39.7 % de femmes et 60.3 % d'hommes en 2023). Ce pourcentage est à peu près stable depuis plusieurs années et correspond aux chiffres nationaux de la déficience visuelle au sein de la population.

Âge moyen et médian par promotion

Promotion	Âge moyen	Âge médian	Age -	Age +
Année spécifique kiné (ASK)	24	20	18	42
Masso-Kinésithérapie 2 (MK2)	24.8	21	19	40
Masso-Kinésithérapie 3 (MK3)	26	24.5	20	34
Masso-Kinésithérapie 4 (MK4)	26.9	24	22	46
Masso-Kinésithérapie 5 (MK5)	27.6	26	23	37

Les 62 étudiants accueillis au 31/12/2024, sont répartis comme suit dans les différentes années de formation :

- 13 étudiants en ASK dont 2 redoublants ;
- 10 étudiants en MK2 dont 1 redoublant ;
- 8 étudiants en MK3 dont 1 redoublant ;
- 16 étudiants en MK4 dont 4 redoublants et 1 aménagement de scolarité (sportifs de haut niveau) ;
- 15 étudiants en MK5 dont 4 redoublants

SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION

À leur entrée en formation, les situations professionnelles des étudiants de l'IFMKDV sont diverses. Majoritairement ils engagent leurs études à l'IFMKDV après le baccalauréat, pour 52% d'entre eux, l'entrée n'est pas directe et ils viennent soit de l'emploi soit d'études supérieures.

Promotion	Post baccalauréat		Post enseignement supérieur		Reconversion professionnelle	
		%		%		%
ASK	7	53.8%	1	7.7%	5	38.5%
MK2	3	40%	4	40%	3	30%
MK3	3	37.5%	3	37.5%	2	25%
MK4	8	50%	6	37.5%	2	12.5%
MK5	9	60%	6	40%	0	0%
TOTAL	30	48.4%	20	32.3%	12	19.4%

Le choix de l'IFMKDV ne se porte pas uniquement sur des candidats titulaires d'un baccalauréat scientifique. La diversité des profils est un atout pour la formation, la motivation et l'autonomie (déplacements, outils de compensation, vie quotidienne) sont les critères prédominants de choix des candidats lors de la pré admission. Les profils sont donc relativement hétérogènes d'une promotion à l'autre.

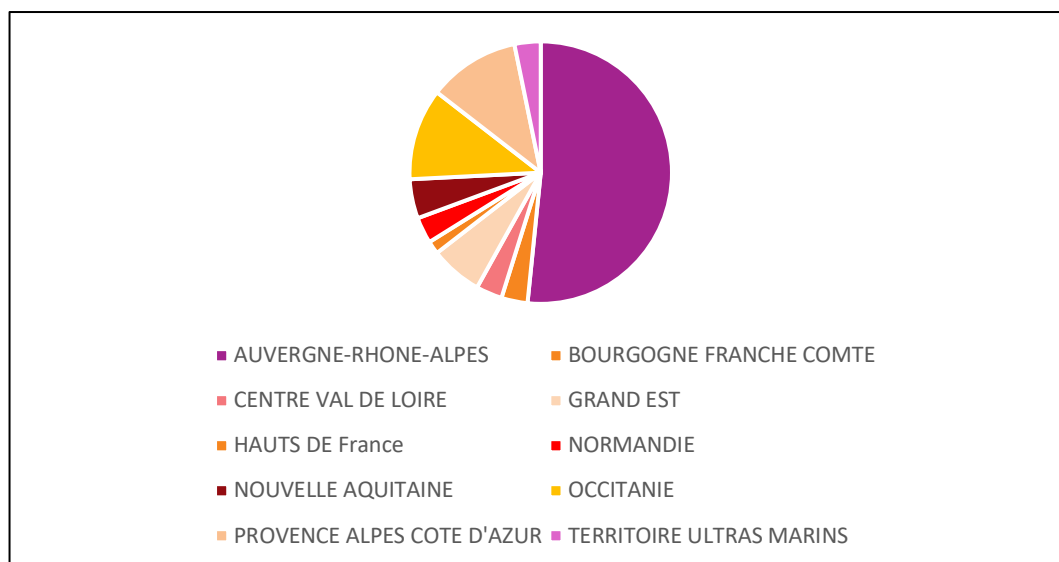
Promotion	Scientifique		Général		Technologique		Professionnel		Autres	
		%		%		%		%		%
ASK	3	23.1%	6	46.2%	2	15.4%	2	15.4%	0	0%
MK2	4	40%	4	40%	1	10%	1	10%	0	0%
MK3	3	37.5%	2	25%	2	25%	1	12.5%	0	0%
MK4	10	62.5%	4	25%	0	0%	0	0%	2	12.5%
MK5	8	53.3%	5	33.3%	2	13.3%	0	0%	0	0%
TOTAL	28	45.2%	21	33.9%	7	11.3%	4	6.5%	2	3.2%

Les niveaux de diplômes peuvent aussi varier en fonction du parcours antérieur du candidat. Majoritairement ils sont titulaires d'un baccalauréat même si nombre d'entre eux ont engagé des études supérieures avant leur entrée en formation à l'IFMKDV mais tous n'ont pas abouti à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Promotion	Baccalauréat		Niveau BTS/Licence		Niveau Master	
		%		%		%
ASK	10	76.9%	0	0%	3	23.1%
MK2	7	70%	1	10%	2	20%
MK3	6	75%	2	25%	0	0%
MK4	14	87.5%	1	6.25%	1	6.25%
MK5	14	93.3%	1	6.7%	0	0%
TOTAL	51	82.3%	5	8.1%	6	9.7%

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

La provenance géographique des étudiants en 2024 est la suivante :



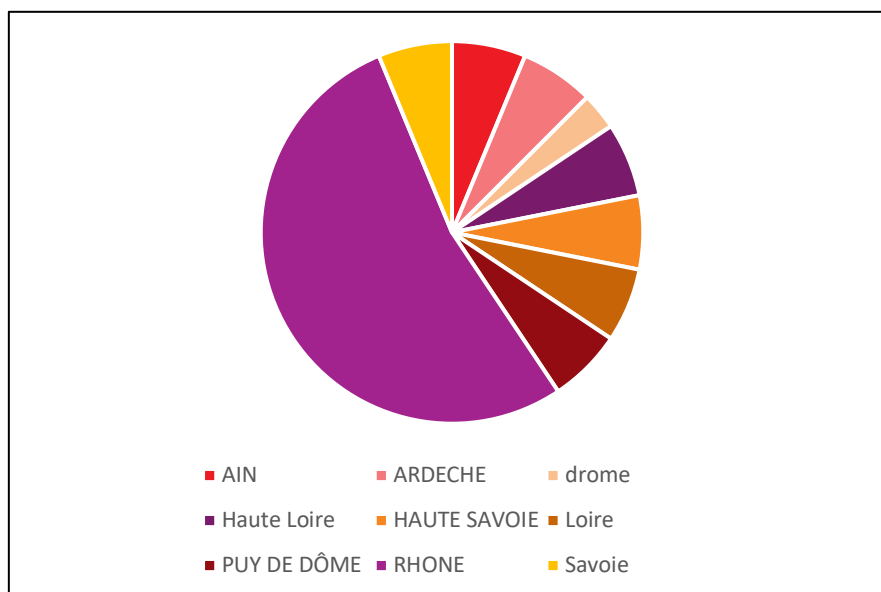
La moitié des étudiants accueillis (51.6%) sont donc originaires de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Les 3 autres Régions les plus représentées sont :

- Occitanie
- Provence Alpes Côte d'Azur
- Grand Est

On note quand même que sur les 13 régions du territoire métropolitain, des étudiants de 9 régions différentes sont présents à l'IFMKDV ce qui renforce le caractère national du recrutement.

Pour la Région Auvergne Rhône Alpes, les effectifs se répartissent de la manière suivante :



9 départements sur les 12 de la Région Auvergne Rhône-Alpes sont représentés dans les effectifs de l'IFMKDV, Le Rhône reste le département avec le plus d'étudiants présents à l'IFMKDV (53%).

RESULTATS DU DIPLOME D'ÉTAT

Le nombre de diplômés se situe généralement entre 10 et 12 diplômés par an (représentatif de la taille de promotion de l'IFMDV).

La durée moyenne des études a, par contre, plus tendance à varier : cela s'explique par la diversité des profils accueillis qui nécessite parfois des temps d'apprentissage plus longs.

	2024		2023		2022	
	Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Nombre étudiants diplômés	8	2	7	4	12	
Redoublements	4		1		1	
Age moyen de sortie	26.8		26.2		28	
Durée moyenne des études	5.9		5.4		6.1	

EVOLUTION DE LA POPULATION

REPARTITION PAR AGE

La répartition par âge varie d'une promotion à l'autre et d'une année à l'autre en fonction notamment :

- Des redoublements ;
- Du nombre de reconversion professionnelle.

Il est difficile de faire un comparatif d'une année sur l'autre.

SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION

La situation à l'entrée en formation semble se modifier lentement. On passe d'une majorité d'étudiants en post-baccalauréat avec un rééquilibrage avec les étudiants post enseignement supérieur et en reconversion professionnelle.

Pratiquement inexistante il y 5 ans la part des reconversions est en constante et régulière augmentation depuis.

La majorité des étudiants restent titulaires d'un baccalauréat général (scientifique ou non) et sur les 62 étudiants présents à l'IFMKDV seuls 17.7% ont un niveau supérieur au baccalauréat (licence ou master)

L'ACTIVITE

DONNEES CHIFFREES DES USAGERS

NOMBRE DE JOUR D'OUVERTURE

205 jours d'ouverture en présentiel étudiant, 222 pour l'établissement. Le calendrier d'ouverture couvre l'année universitaire et non l'année civile.

ACTIVITES 2022-2023-2024

Année	Section ou unité fonctionnelle	Activité réalisée en journées
2022	½ pensionnaire	2.533
	Internat	10.837
2023	½ pensionnaire	2 516
	Internat	10 803
2024	Internat	2 663
	Accueil de jour	9 021

La modification de l'agrément de l'IFMKDV ne permet plus de comparer les chiffres 2024 avec les années précédentes. Les effectifs dans les nouvelles catégories Internat (pour les étudiants bénéficiant de logement CROUS ou aide aux logements de l'IFMKDV) et accueil de jour ne sont pas strictement identiques aux précédentes ½ pensionnaire (étudiants originaires du Rhône) et Internat. On constate cependant une baisse du nombre de journée globale en 2024 qui s'explique par une baisse des effectifs.

Le nouveau CPOM signé avec l'ARS a pris effet au 1^{er} janvier 2024 et il n'y a donc plus de facturation en prix de journée.

Le décret n°2018-173 du 9 mars 2018, instaure un nouvel outil (RESID ESMS), développé par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Depuis septembre 2023, les déclarations se font via cette application.

Un nouveau Règlement des absences a été présenté à l'ICOGI du 19 septembre 2024 et au CVSE du 26 septembre 2024. Il a pour objectif de réguler les absences injustifiées qui ont augmentées en 2023/2024 et d'inciter les étudiants à solliciter plus régulièrement le service médico-social afin d'être accompagnés sur des situations qui peuvent impacter leur présence aux cours.

Sa mise en application sera effective sur 2025.

DONNEES CHIFFRES DES PROFESSIONNELS

SERVICE PEDAGOGIQUE

Mutualisation IFMK / ISTR (institut des sciences et techniques de réadaptation)

La mutualisation est organisée grâce à un travail entre des équipes pédagogiques des 2 instituts (cadres, secrétaires et direction pédagogique).

Un temps d'échanges convivial a eu lieu le 26 septembre pour rencontrer l'ensemble des professionnels, en effet, les équipes ont été largement renouvelées côté ISTR.

Récapitulatif des cours mutualisés réalisés sur les 3 dernières années

PROMOTION	NOMBRE HEURES 2023-2024	NOMBRE HEURES 2022-2023	NOMBRE HEURES 2021-2022
ASK	12	12	145
MK2	117	111	
MK3	98	101.5	165.5
MK4	204	198	203
MK5	85	90	144
TOTAL	516	512.2	648.5

La nouvelle proximité géographique avec l'ISTR sera sans aucun doute un facteur favorisant les échanges entre les 2 instituts.

Suivi pédagogique personnalisé :

Il consiste en des :

- Rencontres régulières ou flash promo des référents pédagogiques avec les promotions pour expliciter les attendus, l'organisation générale de l'année ou les modalités de contrôle de connaissance. 5h pour les ASK, 10h pour les MK2, 9h pour les MK3, 5.5h pour les MK4 ; 4h pour les MK5 ;
- 2 Bilans semestriels à la suite des questionnaires d'évaluation ;
- Suivis pédagogiques individuels avant chaque Commission d'Attribution des Crédits CAC (entre 30 min et 1 heure par étudiant) : retour de stage et suivi individuel après les évaluations.

Pour les redoublants, un suivi régulier est mis en place.

Stages

Le formulaire de recueil des disponibilités d'accueil en stage des étudiants DV est mutualisé avec l'IFMK de l'ISTR. Les dates de stage sont décidées en concertation entre les deux instituts et identiques pour faciliter l'organisation des cours mutualisés, sauf pour le clinicat (ISTR en avril-mai 2026 vs IFMKDV en février-mars 2026)

Nombre de conventions signées avec les terrains de stage (libéraux, hospitaliers publics ou privés) :

- ASK : 22 conventions de stage signées et 2 avenants dont 1 avenant annulé.
- MK2 : 20 conventions de stage signées dont 1 convention de stage annulée.
- MK3 : 24 conventions de stage signées et 4 avenants.
- MK4 : 31 conventions de stage signées dont 1 convention de stage rattrapage.
- MK5 : 32 conventions de stage signées dont 2 conventions de stage rattrapage, 7 conventions de stage supplémentaires, 1 convention de stage annulée et 1 avenant.

À noter :

- 1 stage de rattrapage ASK en juin 2024 ; MK3 en juillet 2024, MK4 en juin/juillet 2024 et MK5 en juillet et septembre 2024.
- 7 stages complémentaires MK5, 1 en avril et 1 journée en mai 2024, 1 en décembre et janvier 2023, 1 en septembre et 1 en octobre 2023, 1 en octobre 2023 et 1 en septembre/ novembre 2023 pour préparer la session de novembre 2023, février 2024 et novembre 2024 du diplôme d'État.

La répartition entre structures et cabinets libéraux est la suivante :

- 49 stages réalisés en structure institutionnelle
- 63 stages réalisés en structure libérale

Des mises en situations cliniques évaluées conjointement par un cadre de rééducation (de l'équipe pédagogique ou de la structure) et le thérapeute du patient ont été systématisées à partir de la MK3 (S4, S5, S6 et clinicat).

En 2024, les 3 cadres kiné de l'équipe pédagogique ont évalué 24 MSC en présentiel dont 13 ECS (Évaluation des compétences en situation pour les MK5). 1 MSC annulée pour suspension de stage.

En 2024, 19 procédures d'agrément ont été effectuées par la cadre pédagogique référente des stages.

Pour les terrains de stage en libéral qui n'ont pas encore d'agrément d'un IFMK pour l'accueil et l'encadrement d'étudiants en kinésithérapie, il est demandé en amont :

- De remplir la fiche de renseignement sur la structure ;
- De signer le document « prérequis relatifs à l'agrément » ;
- De signer la « charte de l'encadrement des stagiaires de l'IFMKDV » ;
- Et de fournir le Diplôme d'Etat ou l'attestation de droit d'exercice en France.

Le matériel acquis par l'IFMK au cours de l'année 2024

Kit de rentrée ASK (pâte à modeler, goniomètre, rubans, crayons, fil à plomb)

Maquettes de physiologie (modèle de cœur, de lobule pulmonaire),

Briques de LEGO pour les mathématiques (représentation de courbes)

Cours Technologie Manuelle (dynamomètre, inclinomètres, plurimètre de Rippstein), cours TK (embouts peakflow et kit stérimar), électrodes. Bandes élastiques,

Matériel pour anatomie et cinésiologie : pantins en bois, membres inférieurs articulés, pièces spécifiques (os hyoïde, sternum)

Pour le déménagement, il y a eu l'acquisition de 4 tables de massage, des tabourets et coussins, espalier pour équiper les 2 salle de pratique (tabourets, coussins) et boites plastiques pour ranger le matériel pédagogique

Un investissement a été réalisé dans du matériel informatique afin de pouvoir réaliser des MSC à distance lorsque les lieux de stage ne sont pas dans la Métropole Lyonnaise.

Appropriation du logiciel de gestion pédagogique Forméis

Acquis par l'IFMKDV en 2023, le logiciel de scolarité Forméis va permettre à terme de gérer l'ensemble des activités pédagogiques de l'IFMKDV. Du fait de sa complexité et des données antérieures à saisir, son déploiement se fait sur plusieurs années. Pour 2024 :

- Semestre pair (janvier à juillet 2024) gestion des examens et instances pour les promotions MK2 /MK3 MK4 MK5.
- Semestre impair (septembre à décembre 2024) : planification de l'ensemble des cours et examens pour les promotions MK2 /MK3 MK4 MK5.

L'ASK n'étant pas initialement prévue dans ce logiciel, un travail avec les autres IFMKDV a été réalisé pour l'inclure. À ce jour, seules la planification et les conventions de stage sont réalisées pour cette promotion. En effet, il conviendra maintenant de travailler sur le paramétrage de cette année de formation, et notamment son organisation semestrielle.

L'ensemble des données de stage a été incrémenté sur Formeis en 2024.

Planification cours et examens

Une technicienne supérieure et une technicienne qualifiée assurent le secrétariat pédagogique : une pour l'ASK + cycle 1 et une pour le cycle 2 et les stages

Promotion	Cours Magistraux (CM)	Travaux Dirigés (TD)	Temps Personnel Guidé (TPG)	TOTAL cours
ASK	408.25	435.5	150	993.75
MK2	304.5	360.5	31.5	696.5
MK3	243.5	329	30.5	603
MK4	245	264.5	45	554.5
MK5	114	199	19.5	332.5

Examens écrits et pratiques (1ère et 2ème sessions)

1. 134 examens (cycle 1) ;
2. 68 examens pour le cycle 2.

Les modalités des contrôles de connaissances sont présentées à l'instance compétente pour les orientations générales de l'IFMKDV. Les sujets sont adaptés par le service adaptation/transcription de l'IFMKDV.

Une nouvelle procédure visant à réduire les risques de fraude a été testée sur les sessions impaires des cycles 1 et 2 en 2024. Les cadres pédagogiques ont supervisé la création de sessions « examens » sur les ordinateurs de chaque étudiant.

L'équipe de surveillants a été renforcée avec la présence systématique du référent pédagogique de la promotion et la présence des autres cadres pédagogiques lorsque cela s'avérait nécessaire.

À l'issue de ce test un projet a été écrit et proposé pour validation à la Direction.

SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Les pré admissions

L'assistante sociale centralise les 1ères demandes. Elle renseigne les candidats et leur famille sur la formation, les formalités de candidatures et les modalités d'accès à la formation.

Quelques chiffres clés sur la préadmission :

	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Nombre de contacts	43	39	43
Nombre de dossiers envoyés aux candidats	38	32	30
Nombre dossiers validés par médecin ophtalmologue	16	21	30
Nombre candidats reçus en entretien	15	18	28

À l'issue des entretiens, la commission d'admission qui s'est réunie le 6 juin 2024 et a classé les candidats en 2 listes. Une liste d'admis sur liste principale avec 11 candidats et une liste d'admis sur liste supplémentaire avec 4 candidats. Un candidat sur liste principale s'est désisté, et 2 candidats de la liste complémentaire ont pu être admis. Une candidate avait été admise en MK2 directement mais n'a pas donné suite à sa candidature.

On observe depuis 2 ans une baisse des entretiens. Le nombre de contact reste stable mais les retours des dossiers sont en chute. Les autres IFMKDV constate aussi ce phénomène. Pour communiquer davantage auprès des professionnels et des familles, 2 journées spécifiques ont été organisées en 2024 : les journées de l'enseignement supérieur le 25 janvier 2024 à destination des lycéens notamment et une journée portes ouvertes le jeudi 17 octobre 2024 à destination des professionnels du secteur médico-social.

En juillet 2024, une visioconférence a été proposée aux nouveaux étudiants admis afin de faire une information générale sur la rentrée, les études et recueillir leurs questions.

Logement et prestations sociales

- Depuis plusieurs années, l'IFMKDV signe une convention avec le CROUS qui réserve des logements universitaires. Pour l'année 2024-2025 (comme pour l'année 2023-2024), 16 logements sont réservés dans la Résidence Barré Sinoussi, Le paiement du loyer est assuré pendant deux ans par l'IFMKDV. Depuis 2018, une participation mensuelle de 80 euros est demandée aux étudiants hébergés. Un règlement CROUS a été travaillé et présenté au CVSE le 13 juin 2024.

Les étudiants ne disposant pas de garants se trouvent en grandes difficultés pour accéder à un logement autonome, quand bien même ils disposent de ressources non négligeables et stables (AAH, MVA, PCH).

Les étudiants de nationalité étrangère ne sont pas prioritaires (en dessous d'un niveau master 2), malgré leur handicap, pour se maintenir au CROUS une fois qu'ils sortent de la convention avec l'IFMKDV.

Un étudiant est concerné et n'ayant pas trouvé d'autre solution de logement a été maintenu dans le dispositif des logements sous convention IFMKDV/CROUS mais règle la totalité du loyer.

- La formation à l'IFMKDV permet aux étudiants de demander la bourse régionale. L'IFMKDV ne relevant pas de la rémunération des stagiaires au titre de la formation professionnelle, cette bourse est essentielle dans l'accès à la formation de certains étudiants, 43 élèves boursiers au total sur la formation (légèrement supérieur à l'an dernier).
- L'assistante sociale accompagne aussi sur les autres types de prestations sociales lors de rendez-individuels : handicap et santé (AAH, PCH, C2S, etc.), APL, Création ou renouvellement Pass'régio, droits des étrangers (renouvellement titre séjour, naturalisation, regroupement familial, etc.), etc.

Commission d'action sociale des PEP69

Étude des dossiers et participation à la commission en vue d'une éventuelle attribution d'aide financière interne au PEP69. L'assistante sociale a participé à 5 réunions sur l'année 2024.

Projet d'accompagnement personnalisé (PAP)

Le service d'accompagnement médico-social réalise à chaque rentrée universitaire les projets d'accompagnement personnalisé (PAP) des primo-entrants et actualise ceux déjà en cours. La procédure pour les primo-entrants prévoit une première phase de bilans (informatique, médical, déplacements, psychologique et social) réalisés par les professionnels du service médicosocial et par des intervenants enseignants en co-construction avec l'étudiant. Enfin, un point plus informel est réalisé avec la référente pédagogique d'année qui amène les éléments liés à la formation. Par la suite, les conclusions des bilans sont compilées dans un document commun et transmis à l'étudiant avant une rencontre finale permettant d'ajuster les propositions de l'équipe d'accompagnement aux besoins et attentes de l'étudiant. Chaque étudiant se voit attribué un référent qui le suivra pendant toute la durée de sa formation.

Sur l'année 2023-2024, les cinq référents de l'équipe du service d'accompagnement ont réalisé les projets d'accompagnement personnalisé (PAP) des étudiants. Au total l'équipe a finalisé 10 PAP pour les primo-entrants dans l'institut et 1 réactualisation pour un redoublant de l'ASK.

Depuis de la rentrée 2024, la réactualisation des PAP chaque année est systématique pour tous les étudiants (avant uniquement en cas de redoublement ou problématique particulière). Pour l'année 2024-2025 la réactualisation concernera les MK2 et MK3.

Accompagnement à la santé

Depuis le 1er janvier 2024, une nouvelle infirmière a pris ses fonctions à l'IFMKDV, elle est présente 1.5 jour par semaine à l'IFMKDV.

- 35 passages à l'infirmierie pour soins courants, vaccination, suivi de pathologies chroniques ;
- 68 contrôles des dossiers médicaux (obligation vaccinale, attestation médecin agréé, etc.) puis numérisation sur Mediateam ;
- Tri et archivage des dossiers médicaux d'anciens étudiants ;
- 2 commandes passées à la pharmacie Tri et vérification des dates de péremption des produits
- 21 entretiens infirmiers dont 11 entretiens infirmiers pour la préparation des PAP. Lors de ces entretiens sont abordés notamment la recherche de médecins traitants, spécialistes, paramédicaux ; accompagnement sur l'hygiène de vie (physique et mentale), etc.

Depuis septembre 2024, un partenariat a été mis en place avec une orthoptiste libérale spécialisée en basse vision. 4 étudiants de l'IFMKDV lui ont été adressés afin de réaliser un bilan et des séances de suivi si besoin.

Autres activités :

- Mise à jour du document sur le réseau de santé en région lyonnaise
- Mise à jour du classeur « personne à prévenir »
- Mise en place d'un kit de dépannage pour les règles dans les vestiaires des étudiantes

Deux rencontres ont eu lieu en 2024 avec le Service Santé Etudiant. Les étudiants de l'IFMKDV ont déjà pu bénéficier de leurs services en tant qu'étudiants à l'Université mais un partenariat plus étroit est à l'étude et devrait se concrétiser en 2025.

Un accent a été mis en 2024 sur l'accompagnement à la santé mentale des étudiants par la formation de plusieurs professionnels aux « 1^{er} secours en santé mentale PSSM ». A terme ce sont l'ensemble des professionnels qui seront formés sur cette thématique. En effet depuis plusieurs années on assiste à une détérioration de l'état de santé mentale des étudiants et les réponses appropriées sont complexes à trouver en médecine de ville. Les professionnels du service d'accompagnement sont parfois démunis face à ces situations qui peuvent impacter la bonne poursuite des études. Ces formations vont permettre à terme de repérer plus rapidement les 1^{ers} signes de troubles pour mettre en place un accompagnement plus précoce. Un travail de partenariat et de recherche de réseau est aussi engagé par le service pour une meilleure réactivité dans la prise en charge.

Accompagnement aux déplacements

Essentiel pour des étudiants déficients visuels, l'accompagnement aux déplacements prends plusieurs formes :

- 7 repérages de lieu de stage ;
- Une dizaine de nouveaux terrains de stage a été mise en ligne ou réactualisée sur le serveur étudiant sous forme d'écrits descriptifs des trajets.
- 5 rencontres d'étudiants pour aborder des techniques de locomotion et des essais de matériel (cane longue de détection, télécommande pour feux sonores...)
- 4 rencontres pour la visite des nouveaux locaux pour cause de déménagement de l'IFMKDV aux 5 promotions en juin 2024.

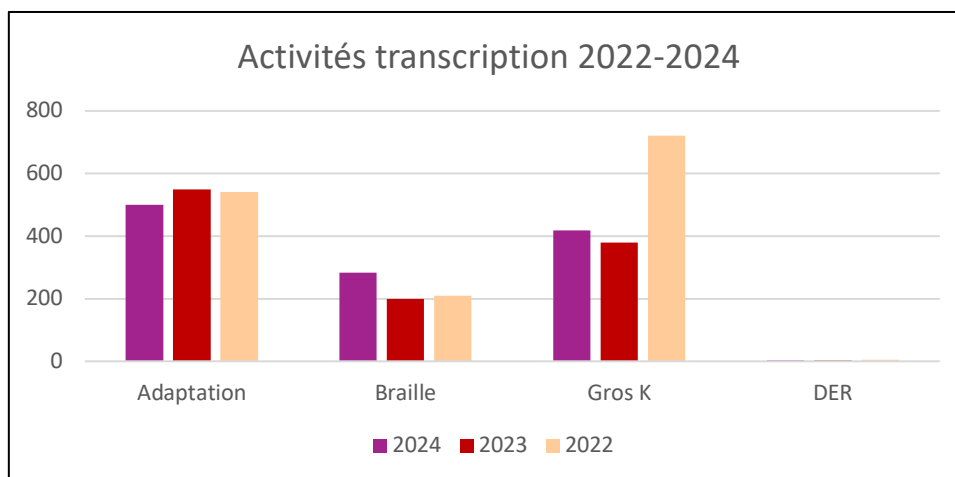
Comme chaque année fin août/ début septembre, 3 demi-journées ont été consacrées aux repérages de première nécessité pour les nouveaux étudiants ASK afin de favoriser leur accueil et leurs débuts sur Lyon. Ces repérages concernent notamment :

- L'aide au repérage dans la faculté Laennec ainsi que celle de Grange-Blanche car des cours ont lieu dans ces 2 facultés ;
- L'aide au repérage et à la prise des transports en commun ;
- L'aide au repérage entre le CROUS ou leur habitation en logement indépendant et la faculté Laennec ;
- L'aide au repérage entre la faculté et les gares de la ville ;

Transcription / adaptation de documents

Le service transcription a adapté un certain nombre de documents (cours, partiels, documents administratifs...) Ces supports doivent être mis à la disposition des étudiants. Ceux-ci sont bien souvent difficiles à exploiter (notamment les fichiers Pdf et Powerpoint comportant de nombreuses photos), c'est pourquoi le service transcription se charge de les rendre plus accessibles.

Les différents documents, une fois adaptés, sont transmis aux étudiants en version numérique, au format papier (reprenant les polices de caractères des étudiants), en braille, en version audio. Des schémas en relief sont également réalisés et sont lus tactilement.



On constate que sur les 3 dernières années, que mis à part une baisse des adaptations en gros caractères entre 2022 et 2023, le reste des adaptations restent relativement stables.

Service Médiathèque

Sessions de formation sur les bases de données (Kinedoc, EM Premium...) et revues en ligne (Kiné la Revue, Kiné scientifique...).

Mars 2024 : sessions de recherches bibliographiques auprès des ASK.

Septembre 2024 : sessions de recherches bibliographiques auprès des MK4.

Ces sessions se réalisent en petits groupes (généralement 5-6 personnes au maximum).

Aide à la recherche d'articles en vue du mémoire.

Demande d'ouvrages numériques auprès de la Bibliothèque Nationale de France

7 documents fournis par la BNF.

Prêt d'ouvrages numériques dans le cadre de l'exception handicap :

Environ 90 documents fournis, avec inclusion du mot de passe personnel de chaque étudiant (versions numériques : Pdf).

8 nouveaux étudiants ayant demandé des livres numériques.

La loi du 1er août 2006 introduit une exception au droit d'auteur en faveur des personnes en situation de handicap. Il est ainsi possible pour les organismes agréés d'obtenir et de mettre à disposition du public (en situation de handicap) des ouvrages numériques.

Ces ouvrages sont mis à disposition par la BNF (Bibliothèque Nationale de France), en version pdf ou epub.

Pour chaque ouvrage demandé et réceptionné, il convient d'introduire la mention légale. Chaque étudiant lit et signe également une charte lui rappelant les conditions d'utilisation de ces ouvrages.

Chaque ouvrage transmis à l'étudiant est fourni à titre strictement individuel et protégé par un mot de passe.

L'étudiant s'engage ainsi à conserver ce document et à ne pas le transmettre à une tierce personne.

LES ACTIVITES RECURRENTES

JOURNEE DU HANDICAP

La journée de mise en situation du handicap réalisée depuis 2018 en partenariat avec l'ISTR s'est réalisée le 29 avril 2024. Cette fois ci, elle était organisée avec les 4 composantes ergothérapie, psychomotricité, kinésithérapie et kinésithérapie DV, afin de croiser les regards professionnels sur le handicap. Les 200 étudiants ont ainsi pu réaliser 6 ateliers sur les 10 proposés, suivi d'un débriefing et un goûter pour finaliser cette journée dense en émotions, échanges et expériences.

SERVICE SANITAIRE

Le service sanitaire permet un travail collaboratif entre des étudiants issus des filières Soins Infirmier de l'Institut de Formation Soins Infirmiers (IFSI) du Vinatier et de masso-Kinésithérapie de l'IFMKDV. Les actions de préventions ont touché les élèves du Lycée professionnel de la Mâche. Les actions de préventions se sont déroulées le mercredi 10 avril 2024. Cette collaboration a reçu un retour très positif des étudiants et des responsables du Lycée la Mâche.

JAZZ A VIENNE

Le partenariat avec le Festival du Jazz à vienne, initié depuis 5 ans a eu lieu le 5 et 10 juillet 2024 au théâtre antique. L'objectif est de proposer un atelier massage pour les bénévoles du festival, par les étudiants de l'IFMKDV et ISTR. Cet atelier est encadré par les cadres pédagogiques de l'institut. A l'issue de l'atelier, les étudiants sont invités à écouter les concerts de la soirée. Cette année l'organisation a été conjointe avec l'association étudiante Étudiants Kiné Déficiant Visuel de Lyon (EKDVL), dans le but de promouvoir leurs actions et de le proposer conjointement aux étudiants de l'ISTR.

LINGUASKILL

En partenariat avec le lycée La Mache, 5 étudiants volontaires de MK5 ont pu passer le test Linguaskill de Cambridge, élaboré par le département de l'Université de Cambridge, leader dans le domaine de la certification d'anglais.

Les résultats obtenus allaient du niveau A2 au niveau C1 et plus et pourront permettre à ces étudiants de prouver leur niveau d'anglais auprès d'un employeur ou dans le cadre d'une poursuite de la formation.

PIX

- 13 étudiants de MK3 ont été inscrits et les 13 ont été certifiés en mai 2024
- 6 étudiants de MK5 (promotion sortante en 2024) inscrits 4 ont été certifiés en juin 2024
- 13 étudiants de MK5 (promotion sortante en 2025) 13 ont été certifiés en octobre 2024.

La version PIX santé n'étant pas encore accessible se sont les versions « classique » enseignement supérieur qui sont proposées aux étudiants de l'IFMKDV.

LES PROJETS DE L'ANNEE

JOURNEES PORTES OUVERTES

Le constat de la baisse de candidatures à amener l'équipe d'accompagnement à se questionner sur la connaissance et la visibilité de la formation. Afin de communiquer d'avantage, l'IFMKDV à organiser 2 temps de rencontres sur 2024 :

Journées de l'enseignement supérieur, le 25 janvier 2024 :

Ces journées à destination des lycéens sont l'occasion de découvrir le monde des études supérieures, les formations proposées, les établissements universitaires et d'échanger avec des étudiants et des enseignants.

4 jeunes intéressés ainsi que leurs familles sont venus à l'IFMKDV sur cette journée. Ils ont pu rencontrer l'équipe d'accompagnement, une enseignante/cadre pédagogique et échanger avec des étudiants de l'IFMKDV.

Journées portes ouvertes à destination des professionnels le jeudi 17 octobre 2024 :

À destination des professionnels du secteur médico-social accompagnant des jeunes en situation de handicap visuel, cette journée a permis à 14 professionnels de l'Ardèche, de la Drôme de la Haute Savoie, de l'Ain et du Rhône de découvrir la formation, les locaux et les professionnels de l'IFMKDV. Ils pourront ainsi présenter la formation aux jeunes qu'ils suivent sur les services et qui seraient intéressés pour postuler à l'IFMKDV.

CONFERENCE UNIVERSITE INCLUSIVE

Dans le cadre du centenaire de l'association PEP 69/ML, l'année 2024 a été jalonnée d'évènements divers, l'IFMKDV a choisi d'organiser sa 1^{ère} conférence sur l'université inclusive.

Elle s'est déroulée le jeudi 27 juin 2024 dans les locaux de l'Université Lyon 2. Trois intervenants se sont succédés pour faire un état des lieux de l'université inclusive et quelles sont les perspectives dans les années à venir :

- Liliane Pelletier, Professeure des universités en Sciences de l'éducation et de la formation, membre du Laboratoire ECP et membre du Laboratoire international sur l'inclusion scolaire.
- Hussein Mozahem, Secrétaire Général de 100% Handinamique, mouvement national de jeunes qui vise notamment à conforter le parcours de formation et d'insertion professionnelle des jeunes handicapés.
- Maxime Lokietek, ancien étudiant de l'IFMKDV, futur doctorant co-direction Reshape Lab (INSERM UMR 1290/ Université Claude Bernard LYON 1) et LIBM (Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité) - EA 7424/ Université Claude Bernard LYON 1.

41 personnes se sont inscrites pour ce 1^{er} évènement.

PROJET JEUX OLYMPIQUES

Afin de soutenir le double cursus de 3 athlètes Sportifs de Haut Niveau et de promouvoir le sport paralympique d'une façon générale, un projet a été proposé par les cadres de l'équipe pédagogique dans le cadre des Jeux paralympiques 2024.

Un groupe de 12 étudiants inter-promo et 4 professionnels de l'IFMKDV est allé à Paris du 29 août au 3 septembre 2024 pour assister aux épreuves des athlètes concernés. Des étudiants ont été intégrés dès le début dans la mise en place du projet notamment par le biais des unités de gestion de projet selon les promotions (UE12, UE 13, UE 31).

SITE INTERNET

Dans le cadre de l'UE optionnelle gestion de projets, 3 étudiants ont travaillé à un nouveau site Internet pour l'IFMKDV. L'ancien site, hébergé par l'université, ne permettait pas d'évolution. Un nom de domaine et un logiciel spécifique ont été acquis pour l'occasion permettant ainsi des mises à jour régulières. Ils ont été accompagnés par une professionnelle du Webdesign dans cette démarche. La psychologue et la directrice ont retravaillé les contenus.

Le nouveau site a été mis en ligne en septembre 2024 à l'adresse suivante : <http://ifmkdv69.fr>

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAIL AVEC LES ETUDIANTS

CVSE

Le Conseil de Vie Sociale et étudiante s'est réuni 3 fois sur l'année scolaire 2023/2024, les 26/09/2023, 1/02/2024 et 13/06/2024

Ont été abordés lors de ces réunions :

- Le déménagement de l'IFMKDV notamment l'achat de nouveau matériel et la nouvelle organisation ;
- L'avancée du projet d'établissement avec une présentation du pré projet par le CREA ;
- Le règlement du CROUS
- Etc.

Pour l'année 2024/2025, les 3 réunions obligatoires sont programmées, la première s'est tenue le 26/09/2024. Les 2 autres sont programmées les 23/05/2025 et 13/06/2025.

MANIFESTATIONS

Une demi-journée d'accueil des nouveaux étudiants s'est tenue le 10 septembre 2024 avec la présence des 5 promotions. Différentes associations ont été présentées aux étudiants à cette occasion :

- L'association EKDV (étudiants kiné DV Lyon) ;
- L'association des étudiants kiné ergo de Lyon (ADEMKEL) ;
- L'APRIDEV : Agir et promouvoir l'insertion de la personne déficiente visuelle en Rhône-Alpes.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

CONVENTIONS

- **Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et Université Claude Bernard :**

La convention tripartite Université/Région Auvergne Rhône-Alpes/PEP 69/ML a été signée cours en début d'année 2021. Elle définit les modalités de mise en œuvre de l'universitarisation des études et des engagements pris entre les différentes parties. Cette convention doit être reconduite en 2022/2023. Les conventions ont été validées fin 2024 et sont en signature sur 2025.

- **Université Claude Bernard Lyon 1 :**

La convention pour l'utilisation des locaux mis à disposition sur le site Laennec a été signée en juillet 2024.

Une convention de partenariat pédagogique concernant les cours mutualisés avec l'IFMK/ISTR (reversions de rémunération des enseignants) et les enseignements universitaires est toujours en cours d'écriture a été finalisée en 2024 pour signature en 2025.

- **Hospices Civils de Lyon**

Deux conventions de mise à disposition pour 2 cadres pédagogiques à 1 ETP chacun.

- **CROUS**

Une convention de mise à disposition de 16 logements CROUS pour l'année 2024-2025. Le nombre de logements varient d'une année sur l'autre en fonction des demandes des nouveaux entrants.

- **Centre d'enseignement des soins d'Urgence (CESU) des Hospices civils de Lyon**

Formation gestes au 1er secours pour les MK2 et MK5

- **Tactilab de l'association la Miete**

Depuis 2020, les étudiants et les professionnels sollicitent également cet établissement partenaire

Les réalisations sont diverses : plans en relief, échelle de la douleur. En projet 2024 : création d'un goniomètre adapté et un jeu de société.

- **Diverses manifestations sous conventions :**

- Marathon du Beaujolais
- Jazz à Vienne

PARTENARIATS

Des partenariats non formalisés par des conventions existent avec différents services de l'université : Bibliothèque Universitaire, Mission handicap, service des sports.

Les cadres pédagogiques (stage et cycle 1 et 2) ont rencontré les équipes des HCL : pôle Est, CHLS.

REPRESENTATION

L'IFMKDV est représenté par l'intermédiaire de la Direction à différentes instances :

- Membre du Conseil d'administration du Comité Louis Braille (regroupement d'associations en lien avec la déficience visuelle à Lyon et sa région) ;
- Membre du comité de pilotage du centre de formation PEP 69/ML depuis septembre 2021 ;
- Membre du comité technique sur le relogement de l'IFMKDV et l'ISTR : réunions mensuelles en visio ;
- Membre du cercle de décision sur la formation ;
- Participation au comité de direction élargi avec autres directeurs de dispositif de l'association.

La psychologue représente l'IFMKDV dans diverses instances

- Implication dans le Réseau TSA-DS : Le Réseau Rhône-Alpin Troubles du Spectre de l'Autisme et Déficiences Sensorielles (RRTSADS) est coordonné par la psychologue du service d'accompagnement de l'IFMKDV en collaboration avec Mélanie Basson, psychologue à l'IRSAM et au PEP69. Le groupe de travail sur la conception d'un outil d'évaluation du développement global de l'enfant aveugle de 0 à 6 ans, en collaboration avec le CAMSP-DV (PEP69) et l'IES (IRSAM) poursuit ses activités. En 2024, le groupe de travail a finalisé le domaine psychomoteur, jeu et cognition (avec deux nouveaux sous-domaines), et initié le domaine langage et communication. Des pré-tests ont été réalisés auprès d'enfants déficients visuels suivis par le CAMSP sensoriel (PEP69). Par ailleurs, en lien avec cette animation, la psychologue a participé à la rencontre avec le CADIPA organisée par la directrice du dispositif déficiences sensorielles en janvier 2024. Enfin, elle a également participé à la rencontre en juin 2024 avec le Centre National de Ressources Handicaps Rares la Pépinière en présentant le bilan de l'accompagnement du parcours d'enfants, adolescents, jeunes adultes déficients visuels avec troubles associés sur la région Auvergne Rhône-Alpes en collaboration avec la directrice adjointe du CAMPS DV.
- Conseil d'administration l'association de Langue Française des Psychologues spécialisés pour les Personnes Déficiences Visuelles (ALFPHV) : La psychologue du service poursuit sa participation au conseil d'administration. Elle a été élue en 2022 présidente de l'Association. À ce titre, elle anime les CA et l'AG de l'association dont le siège se trouve à Paris. En 2024, elle a organisé les 48èmes Journées d'Etude de

l'ALFPHV sur « Déficiences visuelles, clinique et médiation : un défi de sens thérapeutique » qui s'est tenue au Centre Interdépartemental de la Vision, de l'Audition et du Langage, à Ramonville St-Agne.

En 2024, l'ALFPHV a mis en place des webinaires dans l'objectif est de mettre à disposition un espace de parole sur les pratiques cliniques des psychologues, « Temps clinique de l'ALFPHV ». Le premier webinaire a eu lieu le 4 avril 2024 de 18h30 à 20h sur le thème « La transgression chez les personnes déficientes visuelles ». Deux études de cas ont permis de lancer la discussion sur le thème. Le deuxième webinaire a eu lieu le 25 septembre de 18h30 à 20h sur « Le rôle et la posture du psychologue dans l'accompagnement des projets de vie des usagers (de formation, professionnel, personnel...) ». Quel est le rôle du psychologue, quelle est sa posture vis-à-vis d'un projet qui semble irréaliste, irréalisable ? Devons-nous entendre et accompagner le rêve ou devons-nous amener la personne vers un principe de réalité ? Ainsi ce webinaire a permis d'engager une réflexion éthique et pratique à partir de témoignages sur le rôle des psychologues dans l'accompagnement des projets des personnes avec un handicap visuel.

L'assistante sociale participe aux rencontres du réseau des assistantes sociales spécialisées dans la déficience visuelle (Institut les Primevères de l'IRSAM et APRIDDEV) 3 réunions dans l'année et 3 réunions du collectif handicap adulte.

Elle siège aussi par ailleurs aux commissions mensuelles d'action sociale, 7 réunions ont eu lieu en 2023.

L'équipe pédagogique a participé à différentes réunions avec :

- Le SNIFMK (syndicat national des instituts de formation en masso-kinésithérapie) en décembre 2024 ;
- Le conseil régional de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes.

L'ORGANISATION DU SERVICE

LE PROJET DE SERVICE

Pour accompagner la réflexion collective et la rédaction du document, l'IFMKDV a sollicité l'appui du CREA I Auvergne Rhône Alpes.

La réflexion collective a été organisée de la manière suivante :

- Un Comité de pilotage, composé de la Direction, du Président du CVSE, de professionnels des différents services, du Directeur de l'ISTR et de la Directrice du Dispositif Sensoriel des PEP 69. Ce COPIL avait pour mission de concevoir la méthode de travail, suivre et valider les travaux.
- La consultation des étudiants, par le biais du questionnaire transmis à tous les étudiants fin 2023, et lors du CVSE du 13 juin 2024.
- La mise en place de groupes de travail thématiques, ouverts aux professionnels, aux étudiants (aucun n'a participé, faute de disponibilité) et partenaires (ISTR, Dispositif sensoriel).

5 groupes de travail ont ainsi été organisés en février-mars 2024 :

1. Raison d'être de l'IFMKDV (missions, spécificités)
2. Accompagnement de l'IFMKDV
3. Droits, autodétermination et participation
4. Dynamique de travail en équipe
5. Ancrage territorial et dynamique partenariale

LES OUTILS DE LA LOI 2002-2

L'IFMKDV met en œuvre les outils suivants en lien avec la loi 2002-2 :

- Livret d'accueil : mis à jour annuellement il est remis aux étudiants à leur entrée en formation ;
- Le règlement de fonctionnement : mis en jour en 2021, il est distribué en début d'année aux étudiants. Ils doivent retourner à la direction une attestation de prise de connaissance, une réactualisation sera faite en 2025 ;
- Le contrat de séjour : mis à jour annuellement il est remis aux étudiants à leur entrée en formation ;
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie : elle est annexée au livret d'accueil et affichée dans les locaux.

Les autres outils : CVS, projet d'établissement ont déjà été évoqués dans ce rapport d'activité.

L'ORGANISATION INTERNE

REUNIONS INSTITUTIONNELLES

Elles se déroulent 1 fois par mois pendant 1 heure avec l'ensemble des professionnels de l'IFMKDV.

Elles sont programmées en alternance les mardis et jeudis matin. 9 réunions ont eu lieu en 2024, une a été annulée.

REUNIONS SERVICE PEDAGOGIQUE

De janvier à juillet 2024 : 1 réunion mensuelle sur une ½ journée permet d'aborder des thèmes en lien avec l'organisation pédagogique et 1 réunion hebdomadaire d'une heure et demie permet les échanges d'informations concernant l'ensemble de l'activité pédagogique au quotidien.

Depuis septembre 2024 : 1 réunion hebdomadaire de 2 heures chaque semaine.

REUNIONS SERVICE ACCOMPAGNEMENT

1 fois par mois, l'ensemble du service d'accompagnement se réunit. Un temps en début de réunion est consacré aux échanges avec les référents pédagogiques sur des situations individuelles d'étudiants.

Pour l'année 2024, les thèmes abordés au cours de ces réunions ont été : dossier usager informatisé, organisations des journées portes ouvertes, reprise des fiches incidents, etc.

Des réunions plus informelles sont également organisées en fonction des besoins.

LA DEMARCHE QUALITE

Lors du premier trimestre 2024, les PEP 69/ML se sont engagées à relancer une démarche qualité des accompagnements qui soit ambitieuse et éthique.

Cela s'est concrétisé par le recrutement d'un chargé de mission qualité commun à l'association pour accompagner les établissements et services dans l'animation de leur démarche qualité ainsi que la préparation des évaluations externes selon le référentiel HAS.

Aussi, les PEP 69/ML se sont équipés d'un outil de pilotage et gestion des risques « AGEVAL ». En cours de déploiement dans les établissements et services, il doit, entre autres, faciliter la centralisation des données et le pilotage des plans d'actions.

Sur le plan organisationnel, 3 COPIIL Qualité ont été organisées afin de structurer la démarche qualité associative et harmoniser les pratiques transverses, et plus particulièrement celles en lien avec les critères impératifs du référentiel HAS (CF : Tableau de bord démarche qualité ci-dessous).

Un blog qualité, centralisant les diverses ressources documentaires telles que les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, les procédures et autres ressources, est mis à disposition de l'ensemble des salariés de l'association.

Sur le plan opérationnel, en 2024 une attention particulière a été apportée à l'actualisation des outils de la loi 2002.2 et à la démarche de prévention des risques de maltraitance et violence en institution et l'actualisation des plans de gestion de crise et de continuité d'activité. Tout en poursuivant l'accompagnement de ces thématiques, la question de l'expression et la participation des personnes accompagnées et leurs familles sera au cœur de la démarche qualité PEP 69/ML pour cette année 2025.

Dans l'objectif de l'évaluation qui va se dérouler au 1^{er} semestre 2025 pour l'IFMKDV, un nouveau Comité de Pilotage a été créé. Il est composé de représentants de chaque équipe, à savoir : la cadre pédagogique référente de la 1^{ère} année de formation, l'assistante sociale, la secrétaire administrative et la directrice. Le référent qualité de l'association participe également aux réunions.

Une autoévaluation sur les critères impératifs du référentiel HAS a été menée à l'IFMKDV.

Deux groupes de travail pluridisciplinaire ont réalisé ces travaux sur 6 réunions.

Ces mêmes groupes participeront à l'évaluation prévue en juin 2025.

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Aucun évènement indésirable grave n'a été signalé par l'IFMKDV sur l'année 2024.

SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

Les axes de travail retenus pour l'établissement en 2024 concernent les thématiques suivantes :

Objectif 1.1 Prévenir la chronicisation de l'accompagnement avec les actions :

- Réaliser des bilans approfondis à partir des nomenclatures SERAFIN-PH
- Recueillir systématiquement les attentes des personnes concernées

Un travail autour de la mise à jour des dossiers informatisés de l'utilisateur est engagé avec le service d'accompagnement et l'appropriation de la nomenclature SERAFIN-PH sera déployée sur l'année 2024/2025

Objectif 2.6 Renforcer le fonctionnement des instances de participation (CVS, groupes de parole, etc...)

- Renforcer au moins une modalité de participation par structure

L'IFMKDV a déjà mis en œuvre depuis plusieurs années un CVS. Il s'agit d'être vigilant à la pérennité de son fonctionnement.

Objectif 3.2 : Développer une politique des ressources humaines adaptée :

- Développer une démarche qualité de vie au travail et de prévention des risques psycho-sociaux
- Une salariée de l'IFMKDV participe au cercle de décision QVCT et fait les relais dans l'établissement

Objectif 3.3 : Améliorer l'efficacité des ESMS

- Respecter les taux contractualisés d'occupation

Le taux d'occupation de l'IFMKDV est en dessous de l'agrément. Des actions (journées portes ouvertes, journées de l'enseignement supérieur) sont mises en place pour atteindre l'agrément à 65 étudiants.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS

DEMEMAGEMENT

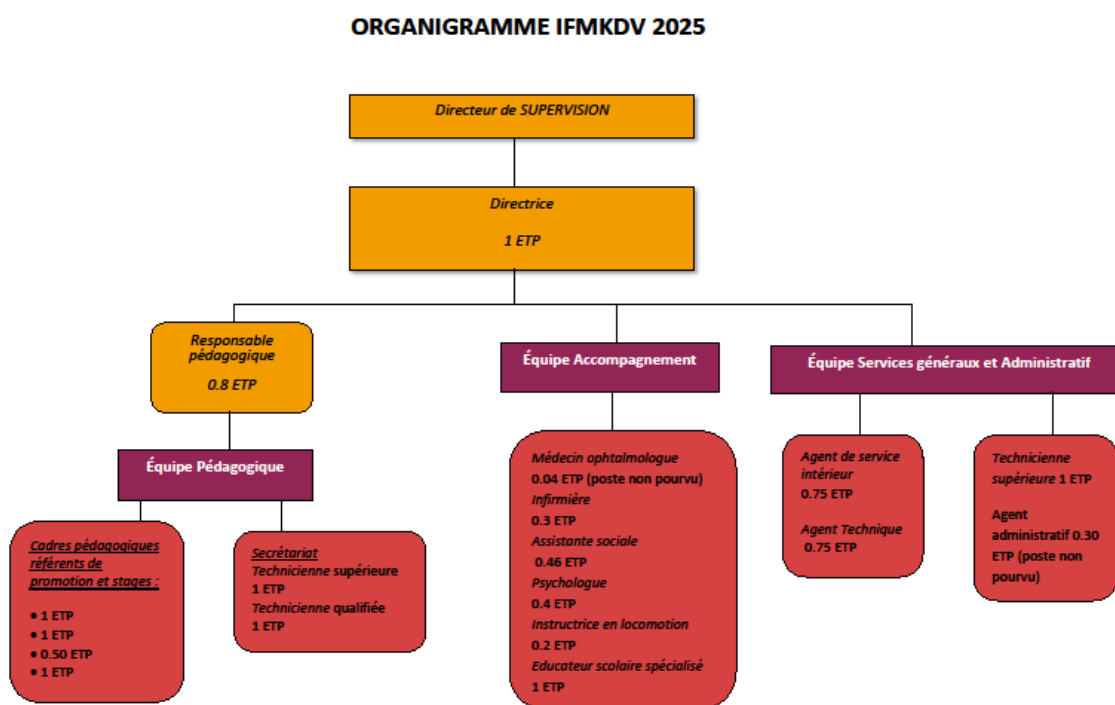
Dans le cadre du déménagement, un certain nombre d'aménagements ont dû être réalisés pour compléter la réhabilitation faite par l'Université et adapter au mieux les locaux au public déficient visuel accueilli :

- Des bornes sonores ont été installées à l'entrée des bâtiments de l'Université et de l'établissement pour permettre aux étudiants de se guider ;
- Sur chaque porte de salles de classe et de bureau des plaques braille et des affiches en caractères agrandis permettent aux étudiants de se repérer ;
- L'ensemble des salles de classes ont été équipées de rideaux occultants. Ils complètent le dispositif de variateurs de lumières installé par l'Université ;
- Des filtres anti-chaaleur et des brise-vue ont dû être mis en place pour garantir l'intégrité physique des étudiants notamment pour les pratiques, l'établissement se situant désormais au rez-de-chaussée ;
- L'Université a fait installer des bandes de guidages intérieures/extérieures ;
- Du nouveau matériel pédagogique (tables de massage, espaliers, etc.) complète celui déjà présent sur l'ancien site.

Ces aménagements ont été en partie financés avec la taxe d'apprentissage que perçoit l'établissement.

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME



MOBILITES, RECRUTEMENTS

SERVICE ACCOMPAGNEMENT

Recrutement d'une infirmière au 1/01/2024

SERVICE GENERAUX

Au 30/11/2024, départ à la retraite de l'agent technique 0.75 ETP

AJUSTEMENTS DE POSTES

ACTIONS DE FORMATION

FORMATIONS COLLECTIVES

- Formation « Développer l'autodétermination des personnes accompagnées », les 11, 12, 13 et 14 novembre 2024 pour 2 cadres pédagogiques et 10 et 11 décembre 2024 l'infirmière
- Prévention du suicide module : "Evaluation du potentiel suicidaire et orientation" de l'organisme de formation Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes, 28 et 29 novembre 2024 pour la psychologue et l'assistante sociale
- Formation Premiers secours en santé mentale pour les jeunes 14 et 15 mars 2024 pour l'infirmière
- Formation « Premiers secours en santé mentale » PSSM, 16 et 17 mai 2024 pour la psychologue et 7 et 8 novembre 2024 pour une secrétaire pédagogique
- Conférence et ateliers sur le Pouvoir d'agir par Yann Le Bosse le 3 juin 2024 pour la Directrice et l'infirmière
- Formation « Santé sexuelle et déficience visuelle » pour l'infirmière
- Formation « Développer la participation et l'intelligence collective » 4 et 5 juin pour la directrice
- Formation Manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées, 11 et 12 septembre 2024 pour la directrice

FORMATIONS INDIVIDUELLES

Formation qualifiante en « Autonomie de la Vie Journalière » sur l'année scolaire 2023/2024 ; cette formation complète la certification actuelle d'institutrice de locomotion pour en fin de formation devenir « Institutrice pour l'Autonomie des Personnes Déficiennes Visuelles ».
Formation validée en octobre 2024.

CONGRES/COLLOQUE

- Journées des formateurs en IFMKDV, 22 et 23 mars 2024 à Berk pour 3 cadres pédagogiques
- 25èmes journées internationales de l'association Hautevilloise Recherche et Étude en Kinésithérapie (AHREK) sur la thématique : EVIDENCE-BASED-MEDICINE/ EVIDENCE-BASED-PRACTICE OR EVIDENCE-BASED, 12 et 13 avril 2024 à Sainte Etienne pour 2 cadres pédagogiques

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025

EVALUATION EXTERNE

Ce sera le temps fort de l'année 2025, elle se déroulera en juin et mobilisera professionnels et étudiants. Sur 2 jours, un cabinet sera présent dans les locaux pour évaluer la qualité de l'accompagnement de l'IFMKDV. Accompagné dans cette démarche par le référent qualité de l'association, des actions ont déjà été menées en 2024 pour préparer cette évaluation.

CONVENTION CADRE ET PEDAGOGIQUE

La convention d'universitarisation entre le Conseil régional, l'Université et l'association sera signée par les différentes parties au cours du 1^{er} semestre 2025.

La convention pédagogique liant uniquement l'IFMKDV et l'ISTR va permettre aux deux parties de réfléchir, réinterroger et évaluer les liens entre les deux structures. La nouvelle proximité géographique sera un atout pour la réussite de cette collaboration.

2EME CONFERENCE UNIVERSITE INCLUSIVE

Le lundi 2 juin 2025, une deuxième conférence sur l'université inclusive : loi de 2005, 20 ans après dans l'enseignement supérieur sera organisé par l'IFMKDV sur le site Laennec de l'université Lyon 1.

Le programme est en cours de réalisation mais des intervenants nationaux sont attendus pour cette 2^{ème} édition.

VOYAGE A ATHENES

Du 16 au 20 juin 2025, 17 étudiants de quatrième et cinquième année ainsi que 4 professionnels / accompagnateurs de l'IFMKDV se rendront à Athènes pour le voyage de fin d'études. Ce voyage (le 4^{ème} après Florence, Berlin et Budapest) est financé par la taxe d'apprentissage. Les étudiants ont la charge de l'organisation des visites : musée de la Médecine, site archéologique de l'acropole, etc. seront au programme.

De nombreux projets seront reconduits en 2025 :

- Journée du handicap : l'ISTR ne pourra pas co-organiser cette manifestation en 2025. Un partenariat avec l'école de Voile (Cecivoile) et une association de Tandem a été mis en place pour valoriser la pratique sportive ;
- Jazz à Vienne en collaboration avec les associations étudiantes ;
- PIX avec un travail à engager sur l'accessibilité de PIX santé,
- Linguaskill,
- Etc.

CONCLUSION

L'année 2024 a encore été riche de projets et d'aboutissement avec l'installation sur le nouveau site Laennec. L'activité n'a pas été interrompue durant cette période permettant la continuité de l'accompagnement des étudiants.

Les professionnels et les étudiants prennent encore leurs marques dans les nouveaux locaux. Si le site Laennec est plus à taille humaine et moins fréquenté que le site Rockefeller, le changement est encore à accompagner pour que chacun trouve ses repères. Les cours mutualisés se déroulent encore sur les deux sites, impliquant donc des déplacements en cours de journée pour les étudiants de l'IFMKDV. Un aménagement des horaires, permettant des temps de pause identifiés, a été pensé pour améliorer cette situation et permettent des déplacements plus sereins. A terme l'ensemble des cours devraient se dérouler sur le site Laennec. Les aménagements intérieurs principaux sont réalisés mais des ajustements, inhérents à tout déménagement, restent encore à finaliser avec les services de l'Université. Les services administratifs de l'ISTR n'intégreront leurs locaux qu'en février 2025, les nouveaux liens seront alors à repenser et réinventer.

Après l'écriture du projet c'est la mise en œuvre de son plan d'action qui va devoir être piloté en lien avec celui de la démarche qualité qui émergera de l'évaluation externe de juin 2025 et du CPOM signé avec l'ARS cette année. Avec le soutien du chargé de mission qualité de l'association, le comité de pilotage qualité de l'IFMKDV prendra la mesure des différentes actions à engager et définira leur priorisation.

Même si aucun incident grave n'est à déplorer à l'IFMKDV cette année, les professionnels de l'IFMKDV constatent que la santé mentale des étudiants se détériore. Des formations pour sensibiliser les accompagnants sont mises en place sur les 1ers secours en santé mentale ou des ateliers de sensibilisation et prévention du suicide.

Le travail engagé pour garantir une meilleure fluidité du partage d'information entre les différents professionnels devra se poursuivre pour garantir aux étudiant une prise en charge globale à la fois pédagogique et médico-sociale et trouver des solutions adaptées à chaque situation.

Enfin, l'inflexion du nombre de candidatures de préadmission déjà observée en 2023 a perduré sur 2024. Pour éviter un impact trop important sur les effectifs dans les années à venir, l'établissement a mis en place une campagne de communication qui devra être poursuivie et soutenue en 2025 pour une meilleure connaissance de la formation et de ses attendus pour les acteurs du secteur.

LISTE DES REDACTEURS

L'ensemble des professionnels sont sollicités pour la rédaction de ce rapport d'activité. C'est ensuite la Directrice de l'établissement, Nathalie Rivaux, qui compile l'ensemble des données et sur la base d'une trame commune avec les autres établissements rédige et finalise le rapport.

SERVICE PEDAGOGIQUE

ALLEGRE Isabelle, Directrice pédagogique
CHAFFRINGEON Chantal, cadre pédagogique référente cycle 2
CONTINO Patricia, secrétaire pédagogique ASK, Cycle 1
EUVERTE Laurence, cadre pédagogique référente cycle 1
LARIVIERE Sigolène, cadre pédagogique référente ASK
TAM IM Manon, secrétaire pédagogique Cycle 2, stages
TRONCY Agnès, cadre pédagogique référente des stages

SERVICE ACCOMPAGNEMENT

BRUN Anthony, transcripteur adaptateur
GALIANO Anna Rita, psychologue
LENICE Elisabeth, infirmière
SIMON Christine, Instructrice en locomotion
VANNIEUWENHUYZE Marianne, assistante sociale

SERVICES ADMINISTRATIF ET GENERAUX

HARAT Fatiha, Secrétaire administrative et comptable